



GROUPE  
D'ASSURANCE  
MUTUALISTE  
ENGAGÉ



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 mars 2022

---

**Covéa et AEW lancent un organisme de financement spécialisé (OFS)  
pour gérer les créances immobilières du groupe d'assurance  
au sein d'un véhicule d'investissement dédié**

---

**Le groupe Covéa, fort de ses trois marques MAAF, MMA et GMF et leader de l'assurance mutualiste en France, et AEW, acteur mondial de premier rang pour la gestion immobilière, appartenant au groupe Natixis, créent un organisme de financement spécialisé (OFS). Cet organisme a pour objectif de structurer l'activité de créances immobilières de Covéa. Le véhicule d'investissement créé sous la forme d'une société de financement spécialisé (SFS) sera géré par AEW, agissant en qualité de société de gestion.**

Avec cet OFS, Covéa entend transférer vers le nouveau véhicule les créances hypothécaires détenues jusqu'alors par ses différentes entités. Covéa crée ainsi une plateforme d'investissement unique en matière d'opérations de financement immobilier, dédiée aux entités du groupe.

Pour cette opération, Covéa et AEW étaient conseillés par le cabinet Lacourte Raquin Tatar sur les aspects de réglementation financière et de droit de la gestion d'actifs (Damien Luqué), les aspects de financement (Cédric Bonnet), les aspects corporate (Serge Tatar) et fiscaux (David Sorel).

**Olivier Le Borgne, Directeur Général Investissements de Covéa, déclare :** *« La création de cet organisme de financement spécialisé dédié aux entités du groupe Covéa concrétise l'aboutissement de notre réflexion en matière d'investissements en crédit hypothécaire menés dans le cadre de notre politique de diversification. Ce véhicule permettra à un plus grand nombre d'entités de notre Groupe de bénéficier des rendements que procure cette classe d'actif, tout en nous permettant de conserver une grande agilité dans l'action. »*

**Cyril Hoyaux, directeur des fonds et mandats de dettes immobilières chez AEW, déclare :** *« Nous sommes fiers et heureux de la confiance que nous accorde COVEA. Ce projet aura mobilisé beaucoup de compétences en interne et démontré le savoir-faire d'AEW en matière de dette immobilière. Nous prenons sous gestion un portefeuille de créances immobilières de grande qualité et nous avons à cœur de le développer en nous appuyant sur toute l'expérience acquise par l'équipe au cours de ces 10 dernières années.*

**Chaoki Ben Halima Chatti, Fund Manager, ajoute :** *« avec ce véhicule dédié, nous avons vocation à financer des opérations immobilières significatives et complexes à forte valeur ajoutée situées dans des emplacements « prime » en France mais aussi dans les grandes métropoles européennes avec des leviers pouvant aller au-delà de la dette senior classique ».*

**Damien Luqué, Avocat associé spécialisé dans la structuration de fonds au sein du cabinet Lacourte Raquin Tatar, déclare :** « Avec un régime juridique et réglementaire qui n'a été stabilisé que très récemment, le choix de la structure juridique de l'OFS créé pour le groupe Covéa fait office d'innovation dans le paysage des fonds d'investissement alternatifs français. Par ailleurs, le caractère novateur de cette structuration a nécessité l'intervention de plusieurs équipes du cabinet Lacourte Raquin Tatar qui ont mis tout leur savoir-faire technique au service de nos clients. Nous sommes heureux d'avoir pu accompagner Covéa et AEW sur la création de ce nouveau véhicule. »

**A propos de COVEA – [www.covea.eu](http://www.covea.eu)**

Groupe d'assurance mutualiste français, Covéa est leader en dommages et responsabilité et protège un ménage sur trois grâce à ses 21 000 collaborateurs en France, engagés quotidiennement au service de plus de 11,6 millions d'assurés. Fort de ses trois marques MAAF, MMA et GMF, Covéa est un acteur financier solide et dynamique. Le groupe Covéa est également présent à l'international. En 2020, les primes acquises s'élevaient à 16,6 Mds d'euros et les fonds propres à 16,4 Mds d'euros. Les actifs gérés représentent 112 Mds d'euros. Les notations de solidité financière de Covéa sont : A.M. Best A (Excellent) / Moody's Aa3 / Standard & Poor's AA-.

**A propos de AEW - - [www.aew.com](http://www.aew.com)**

AEW est l'un des leaders mondiaux du conseil en investissement et de la gestion d'actifs immobiliers avec 77,4 Mds€ d'actifs sous gestion au 30 septembre 2021. AEW compte plus de 790 collaborateurs avec des bureaux notamment à Boston, Londres, Paris et Hong Kong. AEW offre à ses clients une large gamme de produits d'investissement immobiliers incluant des fonds sectoriels, des mandats, des valeurs immobilières cotées au travers d'une vaste palette de stratégies d'investissement.

Au 30 septembre 2021, AEW gérait en Europe 36,9 Mds€ d'actifs immobiliers pour le compte de nombreux fonds et mandats. AEW compte plus de 440 collaborateurs répartis dans 10 bureaux en Europe.

**A propos de LACOURTE RAQUIN TATAR - [www.lacourte.com](http://www.lacourte.com)**

Lacourte Raquin Tatar est un cabinet d'avocats d'affaires leader dans ses domaines d'intervention : les fusions-acquisitions, l'immobilier et la fiscalité. Autour de ces expertises, le cabinet dispose de compétences reconnues en droit public des affaires, en financement, réglementation financière-gestion d'actifs, et en contentieux. Le cabinet compte actuellement 72 avocats dont 21 associés et 5 counsels.

**Contacts presse :**

Avocom

Virginie Jubault & Cécile Sourbes

[v.jubault@avocom.fr](mailto:v.jubault@avocom.fr) / [c.sourbes@avocom.fr](mailto:c.sourbes@avocom.fr)

+33 1 48 24 60 54

Covéa

[presse@covea.fr](mailto:presse@covea.fr)

LinkedIn • Twitter • YouTube

[covea.eu](http://covea.eu)